

Procès-verbal du conseil municipal du 25 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février à dix-huit heures, le conseil municipal de Fleury, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Vivian PERROCHES, maire.

Date de convocation : 19 février 2026

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : Mmes et MM. Jacques DESPLEBIN, Andrée GERLAND, Annette HENAULT, Yannick JAUCEN, Denis LACOUR, Isabelle LAPLANCHE, Yann MÉHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES, Fabrice PITAUD, Céline RIQUER, Anne-Claire SIMON, Florence TUCHOLSKI

Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : M. Yannick JAUCEN

M. Yannick JAUCEN est désigné secrétaire de séance.

M. le maire précise qu'il était prévu lors de cette séance de voter le Compte Financier Unique (CFU) 2025 mais que la mairie n'a pas à ce jour reçu les chiffres validés par le Service de Gestion Comptable (SGC).

✓ **Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 janvier 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 janvier 2026.

Point PLUi

M. le maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 08 juillet 2025.

Il informe que quatre recours contentieux ont été déposés devant le Tribunal administratif, un sur la commune de Château Larcher, un sur la commune de Vivonne et deux sur la commune de Nouaillé-Maupertuis.

Il précise qu'il est prévu que le PLUi soit revu dans son intégralité lors du prochain mandat : la commune a déjà perdu beaucoup de surface constructible mais le prochain règlement devrait être encore plus restrictif.

Organisation bureau de vote élections

<i>HORAIRES</i>	<i>PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS</i>	<i>MEMBRES DU BUREAU</i>
<i>8h00 - 10h30</i>	<i>M. le maire</i>	<i>Mme Andrée GERLAND</i> <i>M. Fabrice PITAUD</i>
<i>10h30 - 13h00</i>	<i>M. Yann MEHEUX- DRIANO</i>	<i>M. Jacques DESPLEBIN</i> <i>M. Yannick JAUCEN</i>
<i>13h00 - 15h30</i>	<i>M. le maire</i>	<i>Mme Annette HENAULT</i> <i>Mme Céline RIQUER</i>
<i>15h30 - 18h00</i>	<i>Mme Florence TUCHOLSKI</i>	<i>M. Denis LACOUR</i> <i>Mme Isabelle LAPLANCHE</i>

✓ Questions diverses

Mme Isabelle LAPLANCHE demande des informations sur le **déploiement de la fibre** sur la commune.

M. le maire répond que la commune n'a pas de vue sur l'agenda du déploiement que le Département a confié à l'entreprise Orange qui elle-même fait appel à des sociétés privées.

Mme Andrée GERLAND constate qu'aucun ménage n'est effectué à la **salle socio-culturelle** depuis l'arrêt maladie de l'agent chargée de cette tâche.

M. le maire donne des nouvelles de l'agent en arrêt depuis le 10 janvier et indique que la seule solution de remplacement est de faire appel à l'association l'Envol.

M. le maire donne rendez-vous aux conseillers disponibles le vendredi 27 février à 16h afin de préparer la salle polyvalente pour le **repas des aînés** du 28 février.

A la fin du tour de table, *M. le maire* souligne qu'il s'agissait de la 51^{ème} et dernière réunion de conseil de cette équipe. Il remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur investissement lors d'un mandat qui a débuté sur de mauvaises bases avec l'épidémie de Covid-19. Il souhaite une bonne chance aux conseillers municipaux dans leurs futurs projets.

M. le maire précise qu'à l'issue du 1^{er} tour des élections municipales, si le conseil est élu au 1^{er} tour, la première réunion doit se tenir au plus tôt le vendredi 20 mars et au plus tard le dimanche 22 mars : il informe que cette séance se tiendra le 22 mars.

La séance est levée à 18h20

Le secrétaire de séance
M. Yannick JAUCEN

Le Maire
Vivian PERRÔCHES

